

ENSEIGNEMENT AGRICOLE

**L'AVENTURE
DU VIVANT**

LES MÉTIERS GRANDEUR NATURE

DOSSIER DE PRESSE 2020

SOMMAIRE

L'Aventure du Vivant : une campagne de communication à 360°	Page 3
Bilan de l'opération 2019 sur les réseaux sociaux	Page 4
Les atouts de l'enseignement agricole	Page 5
<ul style="list-style-type: none">○ Les classes de 4^{ème} et 3^{ème}○ La filière professionnelle○ Bac général et technologique○ L'enseignement de spécialité « biologie-écologie »○ Infographie○ Les chiffres de la rentrée 2019○ Cartographie des établissements agricoles en France	
Dispositif 2020 – L'Aventure du Vivant : Le Tour	Page 12
<ul style="list-style-type: none">○ Le camion○ Les animations○ Itinéraire et dates○ Informations logistiques○ Un site internet actualisé	
Les parties prenantes et les partenaires	Page 17
Annexes	Page 18
<ul style="list-style-type: none">○ Portraits de l'enseignement agricole - témoignages○ Kit Presse et liens vers les réseaux sociaux	

L'AVENTURE DU VIVANT :

UNE CAMPAGNE DE COMMUNICATION A 360°

À la fois ancré dans les territoires et ouvert à l'international, l'enseignement agricole est le second système éducatif en France. Il comprend plus de 800 établissements scolaires et 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique (publics et privés), vétérinaire et de paysage ainsi que de nombreux centres de formation d'apprentis et de formation professionnelle sur l'ensemble du territoire. Depuis 2019, le ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation a lancé à destination du grand public une grande campagne de communication pour informer et valoriser les formations de l'enseignement agricole et leurs débouchés : **« L'Aventure du Vivant »**.

Les formations de l'enseignement agricole vont au-delà du seul domaine agricole et forment aussi à des métiers qui recrutent dans les secteurs de l'environnement, de l'alimentation, du commerce, de la mécanique, de la robotique, de l'aménagement des espaces et des services à la personne et aux territoires... Afin de faire connaître l'ensemble de son offre aux jeunes en recherche d'orientation, le ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, accompagné du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre du Travail, a lancé cette campagne de communication lors du Salon international de l'agriculture 2019.

« L'enseignement technique agricole a beaucoup évolué, en ouvrant de nombreuses perspectives d'études : 40 % des formations sont en lien avec l'agriculture, les industries agroalimentaires, la filière forêt-bois et les métiers de l'environnement et des paysages, 30 % avec les services à la personne et aux territoires et 30 % avec les formations générales et technologiques. Par la diversité de ses voies de recrutement, il contribue activement à l'ouverture et à la promotion sociale qui font sa force. », **Didier Guillaume, Ministre de l'Agriculture et de l'alimentation.**

Son objectif ?

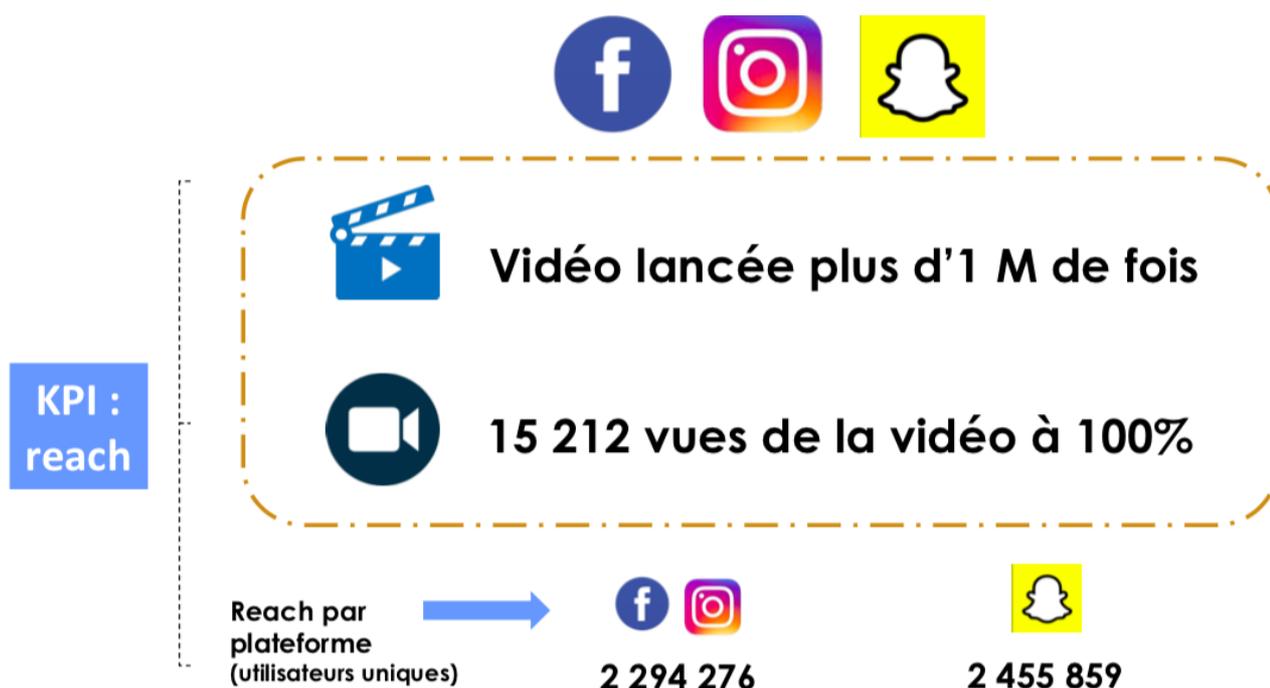
Informer les jeunes sur des formations et des secteurs qui répondent à leurs aspirations et leur donner les clés pour trouver les établissements proposant les formations adaptées.

Son originalité ?

Une campagne de communication 360° sur les réseaux sociaux et sur le terrain, pour s'adresser aux jeunes et les sensibiliser, en partenariat avec les associations et organisations professionnelles des différents secteurs concernés.

BILAN DE L'OPERATION 2019 SUR LES RESEAUX SOCIAUX

La campagne de communication 2019 a touché plus de 2 millions de personnes sur Snapchat l'année dernière et a cumulé 220 000 vues de stories durant le Salon international de l'agriculture 2019.



LES ATOUTS DE L'ENSEIGNEMENT AGRICOLE

L'enseignement agricole est un dispositif de formation et d'éducation, partie prenante du service public d'éducation, à taille humaine, dynamique et en constante évolution. Il est pourtant assez méconnu du grand public, des familles et même des prescripteurs de l'orientation.

C'est un système éducatif comprenant plus de **800 établissements présents sur l'ensemble du territoire et accueillant environ 160 000 élèves, 35 000 apprentis et 200 000 stagiaires de la formation continue**. Il accueille également **33 000 étudiants dans 18 établissements d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage**. Il prépare à plus de **200 métiers avec un emploi à la clé**, dans des secteurs passionnants comme l'environnement, l'agriculture, l'agroéquipement, l'alimentation, les services à la personne... Il propose plus de **150 formations générales, technologiques et professionnelles** pour un métier, au contact des autres et de la nature.

Il dispense des **formations générales et technologiques** dans le domaine des sciences du vivant et des **formations professionnelles** couvrant une large palette de métiers. Ainsi, les établissements préparent aux diplômes du baccalauréat général scientifique, du baccalauréat technologique sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, aux baccalauréats professionnels dans les familles de métier suivantes : agriculture, transformation alimentaire, environnement, forêt, aménagement paysager, services à la personne et aux territoires...

Ces diplômes présentent **de très bons taux de réussite aux examens et d'excellents taux d'insertion professionnelle**. La filière générale scientifique et la filière technologique permettent une poursuite d'étude vers le supérieur court (BTS ou DUT) et vers le supérieur long, notamment vers les écoles d'enseignement supérieur agronomique, vétérinaire et de paysage.

Les établissements de formation de l'enseignement agricole sont **à la fois ancrés dans leur territoire et ouverts à l'international** (stages à l'étranger et dispositif ERASMUS dynamique).

Enfin, la qualité de vie des élèves de l'enseignement agricole doit également être soulignée. L'enseignement agricole se caractérise par la présence quasi-systématique d'internats dans les établissements ; **59 % des élèves sont ainsi internes** avec une place importante accordée au climat scolaire et à l'ouverture aux autres. Les équipes pédagogiques animent avec leurs élèves, au travers des marges d'autonomie offertes par les référentiels de formation, des projets tournés vers la promotion de l'engagement citoyen, la santé, l'éducation socio-culturelle. **Ces établissements proposent également des équipements sportifs et un environnement en pleine nature, source de confort pour les jeunes.**

Pourquoi faire le choix de l'enseignement agricole ?

C'est un enseignement au cœur des grands enjeux d'aujourd'hui et de demain !

En choisissant l'enseignement agricole, le jeune fait le choix d'une pédagogie, d'études et de formations qui permettent d'obtenir un diplôme et un emploi en lien avec les grandes préoccupations de notre société : l'alimentation, l'environnement, les territoires, le développement durable, l'énergie...

L'enseignement agricole a de nombreux atouts :

- Des établissements à taille humaine,
- Un suivi individualisé des élèves,
- Des internats,
- Des possibilités de stage à l'étranger,
- Un grand choix d'activités parascolaires,
- Des stages pour toutes les formations,

Les différentes familles de l'enseignement agricole :

Les **176 établissements publics agricoles** sont de véritables « campus ». Ils regroupent 216 lycées d'enseignement général, technologique et professionnel, 94 centres de formation d'apprentis (CFA), 154 centres de formation professionnelle pour adultes (CFPPA), 192 exploitations agricoles et 35 ateliers technologiques et centres équestres à vocation pédagogique. Ils proposent une large offre de formation par voie scolaire ou par apprentissage, de la 4^{ème} au BTS agricole (BTSA). Ils contribuent à l'animation des territoires et sont en lien étroit avec les acteurs du monde économique.

Les **185 lycées du réseau CNEAP**, composante agricole de l'enseignement catholique, accueillent les élèves de la classe de 4^e jusqu'au BTSA. Ils sont également des centres de ressources pour leur territoire. Au-delà de leur mission de formation, ils contribuent à l'animation du territoire local : magasins de vente, crèches pédagogiques, maisons d'assistante maternelle, halles technologiques, exploitations agricoles, hébergements touristiques sont autant de lieux pédagogiques pour les élèves, apprentis et étudiants qui font le choix de l'enseignement agricole

Les **40 établissements agricoles privés laïques affiliés à l'UNREP** dispensent des formations de la 4^{ème} au BTS puis licences pro. Ils contribuent à construire un projet professionnel adossé au projet de formation dans les domaines agricoles et connexes, avec un fort accompagnement éducatif et pédagogique permettant une réelle valeur ajoutée de la formation.

Les **370 Maisons familiales rurales (MFR) sous contrat avec l'Etat** sont des établissements scolaires sous statut associatif qui proposent des formations par alternance à tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4^e, 3^e, CAP, Bac professionnel ou technologique, BTS, licence professionnelle...). Les MFR se caractérisent par leur approche éducative spécifique et leur pédagogie qui associe la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes.

○ Les classes de 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole

L'enseignement agricole propose **une offre de formation dès la 4^{ème}**. Les classes permettent d'accéder au Diplôme national du Brevet (DNB). Les jeunes bénéficient d'un accompagnement personnalisé favorable à leur développement personnel et peuvent suivre des enseignements alliant théorie et pratique. Dès la 4^{ème}, l'enseignement agricole permet une voie par alternance sous statut scolaire (MFR).

○ La filière professionnelle : du CAPa au diplôme d'ingénieur

Les formations de la filière professionnelle de la 2^{nde} à la terminale concentrent **environ les deux tiers des élèves de l'enseignement agricole**, du CAP agricole (CAPa) au BTS agricole (BTSA). Cette filière est ouverte par voie scolaire et par alternance (sous statut scolaire et par apprentissage).

En 2018-2019, 112 600 élèves et apprentis ont suivi une formation de la filière professionnelle. 40 % d'entre eux se forment dans le secteur des services en milieu rural, 36 % dans celui de la production agricole, 21 % dans celui de l'aménagement des espaces et de la protection de l'environnement et 2 % dans celui de la transformation alimentaire.

L'offre de formation professionnelle s'étend jusqu'au diplôme d'ingénieur.

○ Bac général et technologique

A côté de la filière professionnelle, une formation générale et une formation technologique scientifiques sont proposées. L'enseignement agricole offre également des classes préparatoires scientifiques qui ouvrent sur l'enseignement supérieur.

Depuis la rentrée 2019, les établissements de l'enseignement agricole proposent un baccalauréat général et un baccalauréat technologique rénovés dans le cadre de la réforme du baccalauréat impulsée par l'Éducation nationale. Ces deux formations sont accessibles aux élèves ayant suivi une seconde générale ou technologique et proposent des enseignements de spécialité en mathématiques, physique-chimie et « biologie-écologie ». Ces spécialités s'inscrivent dans le cadre de la transition agroécologique. L'agro-écologie repose sur une modification majeure des cadres de pensée, des modes d'acquisition des savoirs et des pratiques, dans laquelle l'enseignement agricole doit jouer un rôle central au titre de ses missions de formation, expérimentation, innovation et animation des territoires.

*« L'enseignement agricole est un appareil de formation complet et attractif, au service des jeunes comme des territoires ruraux et péri-urbains, **un enseignement en lien étroit avec la recherche et l'innovation** pour promouvoir notamment l'agro-écologie, démarche qui vise à concevoir des systèmes de production agricoles performants en termes économiques, environnementaux, sociaux et sanitaires. **Le taux de réussite de 92,9% est 1,5 points plus élevé que la moyenne nationale de cette série** », Philippe Vinçon, Directeur Général de l'Enseignement et de la Recherche.*

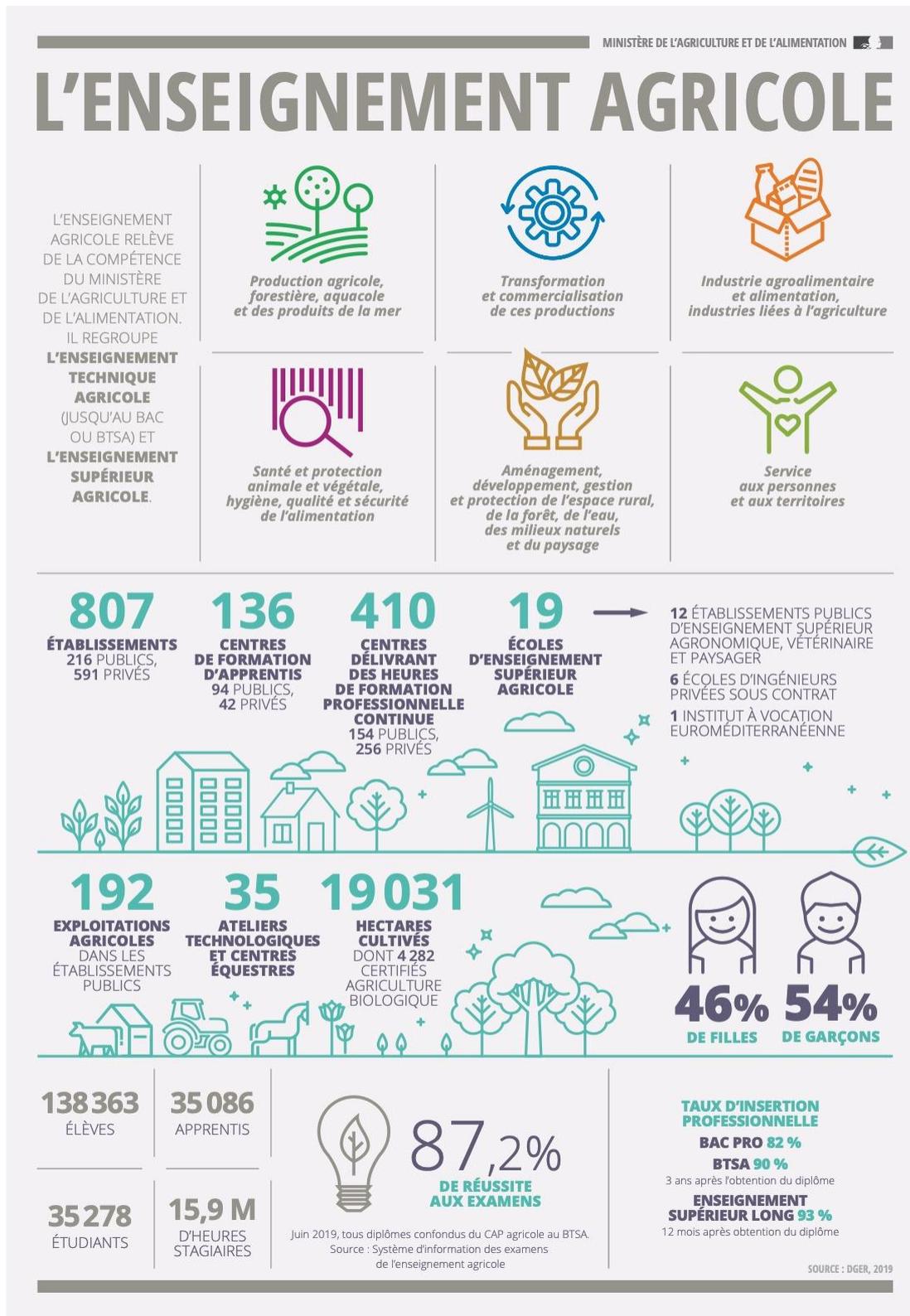
C'est une des ambitions du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation pour la rentrée 2020 que de mieux valoriser cet enseignement de spécialité et, de manière générale, les atouts du bac général tel qu'il est proposé par les établissements de l'enseignement agricole.

○ L'enseignement de spécialité « biologie-écologie »

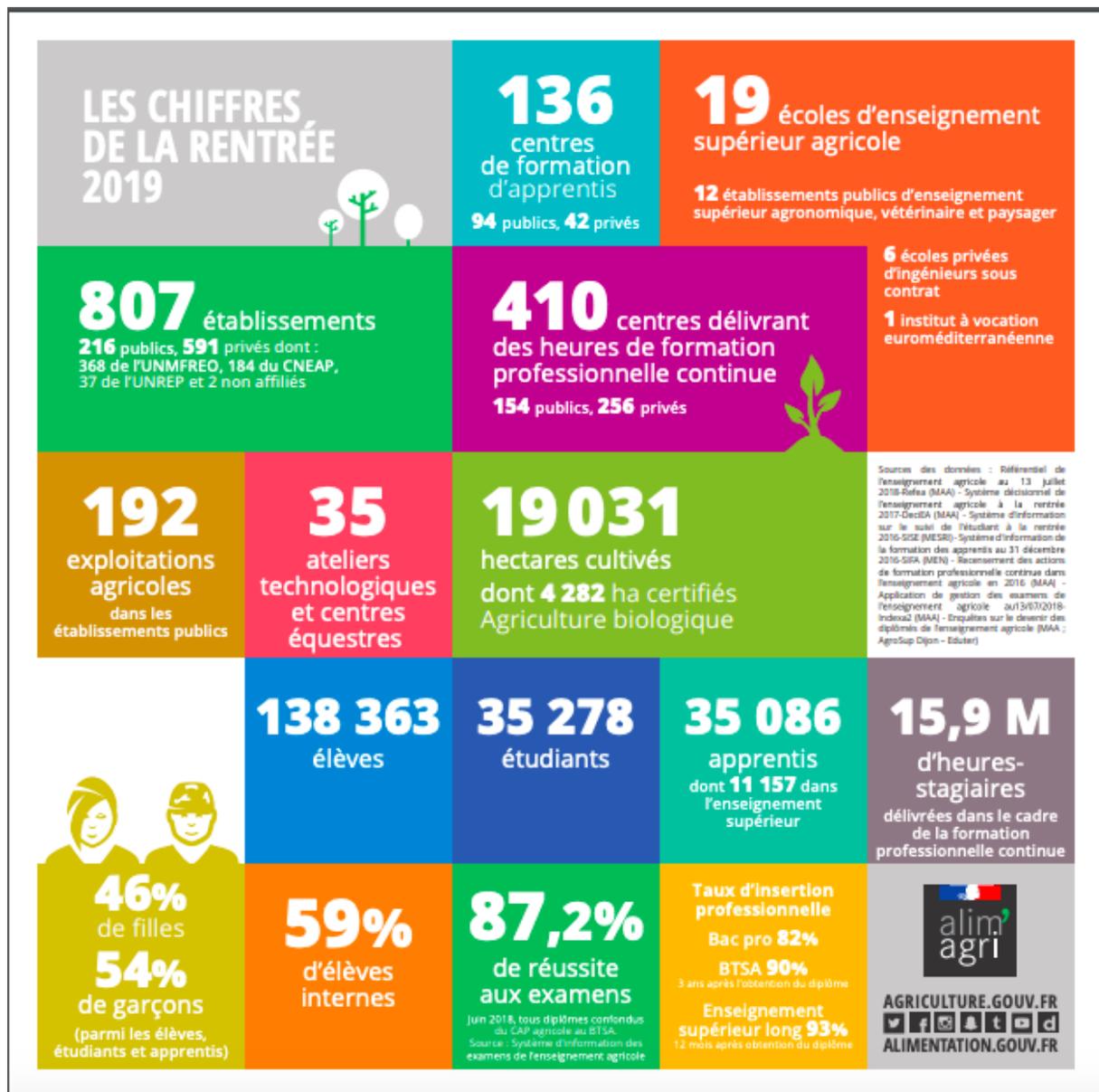
Choisir cette spécialité, c'est s'intéresser à des enjeux majeurs de notre société tels que la lutte contre le changement climatique, le maintien de la biodiversité ou la préservation des ressources naturelles, grâce à **des situations concrètes dans les apprentissages**. Offrant un apport scientifique, ce baccalauréat général permet une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, notamment en agronomie, en écologie, en environnement et en santé humaine ou animale.

Pour rappel, cette prise de conscience des enjeux du développement durable s'est auparavant traduite par le Plan « Enseigner à Produire Autrement » entre 2014 et 2018, qui visait à faire évoluer les pratiques des exploitations agricoles des lycées dans un souci d'exemplarité et à rénover tous les diplômes technologiques et professionnels par une approche systémique. Un plan a également été lancé en février 2020 pour amplifier la dynamique et l'élargir à toutes formes de production, transformation et services associés à l'agriculture, l'alimentation et la bioéconomie : « Enseigner à produire autrement, pour les transitions et l'agro-écologie ».

○ **Infographie**

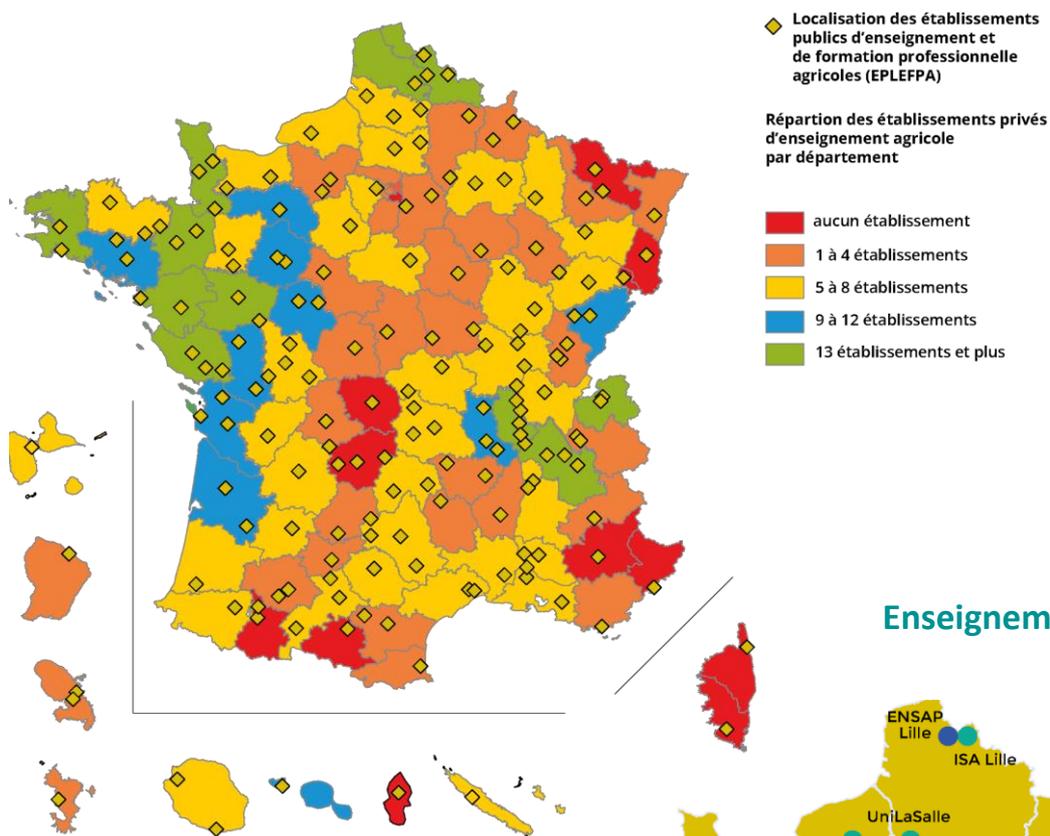


○ Les chiffres de la rentrée 2019

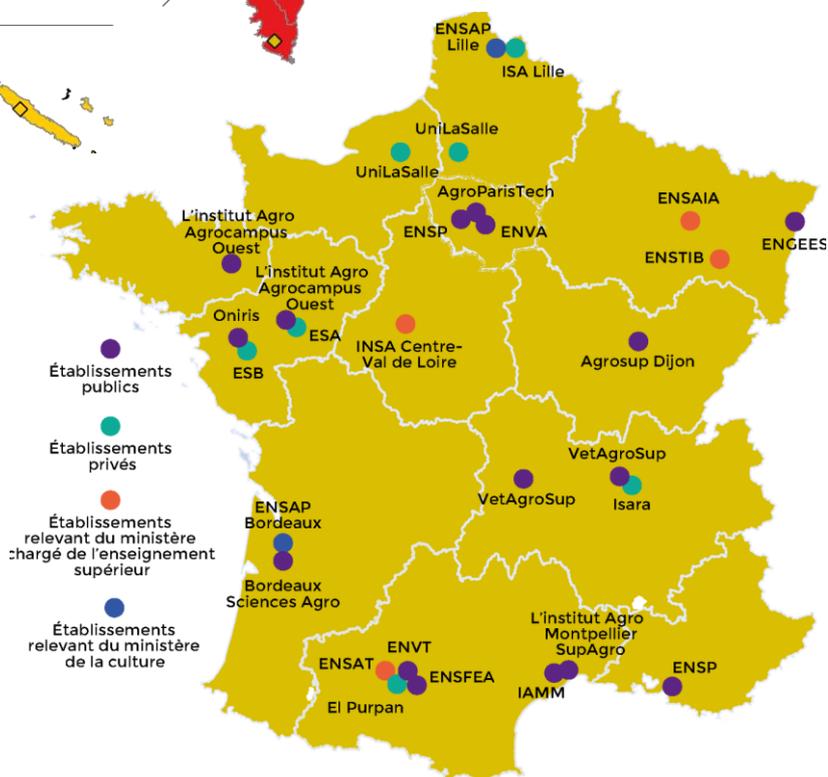


○ Cartographie des établissements agricoles en France

Enseignement technique



Enseignement supérieur



DISPOSITIF 2020 – L'AVENTURE DU VIVANT : LE TOUR

Le dispositif

A compter du 22 février « L'Aventure du Vivant » Le tour sera présent au Salon international de l'agriculture 2020 avant de partir sillonner le territoire français pendant 2 mois et demi.

Son objectif : faciliter l'échange entre les élèves du ministère de l'Éducation nationale et ceux du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en faisant connaître l'offre de formation de l'enseignement agricole.

Cette unité mobile, constituée d'un camion de 18m proposant 2 espaces distincts d'une capacité de 25 personnes chacun, embarquera à son bord un simulateur de conduite d'engin agricole, des tablettes connectées, des lunettes de réalité virtuelle, des écrans tactiles interactifs...

Il est prévu une campagne de 20 villes à raison de 3 jours par ville : 2 jours réservés au scolaire (avec ouverture au grand public en fin de journée) et 1 journée pour le grand public.

Chaque classe restera 1h30 dans le camion (2x45 mn : 45 mn d'échange en 1/2 classe et 45 mn dans l'espace numérique pour l'autre 1/2 classe puis échange des groupes).

Cela devrait permettre la visite de 4 classes par jour, soit 8 classes par ville (240 élèves minimum) sur 20 villes (4 800 minimum sur cette première campagne).

Équipe Animation

Une équipe sera présente à l'intérieur du camion : 2 animateurs (issus de l'enseignement agricole) prendront en charge les groupes afin de leur présenter l'enseignement agricole et de les accompagner dans leur découverte des outils numériques mis à leur disposition.

Des jeunes et des enseignants des établissements agricoles de la région viendront échanger et répondre aux questions.

○ Le camion



○ Les animations

Deux espaces seront proposés pour les classes et le grand public/familles :

Espace « Échanges »

Lieu d'échanges avec l'animateur en charge de cet espace. Le groupe sera assis sur des gradins, face à un grand écran. Une animation sera proposée pour lancer les échanges.

Des jeunes des établissements agricoles voisins partageront leur expérience avec le groupe. Ils seront accompagnés de directeurs ou d'enseignants d'établissements agricoles.

Cet espace servira également pour des mini-conférences et pour accueillir le public et les familles.

Un générateur de même permettra de repartir avec la photo de son passage dans le camion L'Aventure du Vivant.

Espace « Orientation

Ce lieu sera l'occasion de découvrir les différents métiers et formations de L'Aventure du Vivant.

Un second animateur sera en charge de cet espace.

Les animations proposées :

- Un simulateur de conduite d'engin,
- Des casques de réalité virtuelle,
- Un écran interactif pour des activités ludiques,
- Des tablettes pour les informations sur les formations, l'orientation et les métiers possibles,
- 2 écrans pour présenter des vidéos de L'Aventure du Vivant et des métiers,
- Un smartphone géant pour accéder aux réseaux sociaux du dispositif.

○ Itinéraire de l'Aventure du Vivant : le Tour

ADV Le tour						
Mars		Avril		Mai		
1	D		1	M	1	V
2	L		2	J	2	S
3	M	CHARTRES (28)	3	V	3	D
4	M		4	S	4	L
5	J		5	D	5	M
6	V	LE MANS (72)	6	L	6	M
7	S		7	M	7	J
8	D		8	M	8	V
9	L		9	J	9	S
10	M	RENNES (35)	10	V	10	D
11	M		11	S	11	L
12	J		12	D	12	M
13	V	ANGERS (49)	13	L	13	M
14	S		14	M	14	J
15	D		15	M	15	V
16	L		16	J	16	S
17	M	CHÂTELLERAULT (86)	17	V	17	D
18	M		18	S	18	L
19	J		19	D	19	M
20	V	COGNAC (16)	20	L	20	M
21	S		21	M	21	J
22	D		22	M	22	V
23	L		23	J	23	S
24	M	PERIGUEUX (24)	24	V	24	D
25	M		25	S	25	L
26	J		26	D	26	M
27	V	MONT-DE-MARSAN (40)	27	L	27	M
28	S		28	M	28	J
29	D		29	M	29	V
30	L		30	J	30	S
31	M	ALBI (81)			31	D

○ Informations logistiques

Les animations seront proposées de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h ou 19h du lundi au samedi. La durée de la session à bord sera de 1h30 répartie entre les différentes activités. Une plage horaire sera ouverte en fin de journée au grand public.

La journée du mercredi et samedi sera tout public.

Le nombre de classes attendu est de 4 classes par jour à raison d'1h30 par classe.

Temps scolaire

L'évènement « L'Aventure du Vivant » se déroulera pendant les heures scolaires et sera animé par 2 enseignants/médiateurs légitimes dans le domaine agricole et agroalimentaire

Temps hors-scolaire

En fin d'après-midi, le mercredi et le samedi.

L'unité mobile « L'Aventure du Vivant » servira d'espace pour de l'information sur l'orientation, la découverte des métiers, des mini-conférences, des échanges avec les professionnels des branches agricoles, de la communication des différents établissements agricoles, et des services d'orientation - toujours dans un esprit ludique et sérieux et sous la supervision des 2 animateurs enseignant/médiateur.

○ Un site internet évolutif

Mieux faire connaître l'étendue de ces métiers et les perspectives d'emploi qu'offrent ces filières, c'est l'enjeu du site laventureduvivant.fr, qui a vocation à informer et orienter les jeunes vers les métiers et formations de l'enseignement agricole, via la mise à disposition d'outils numériques spécifiques :

- accueil et orientation des visiteurs via un moteur de recherche ou un chat bot dédié ;
- présentation des domaines ;
- présentation de plus de 200 métiers et formations ;
- identification des établissements d'enseignement agricole présents sur le territoire via une carte interactive ainsi qu'un lien permettant d'entrer directement en contact avec chacun d'eux.

Son objectif ? Informer les jeunes sur des formations et des secteurs qui répondent à leurs aspirations et leur donner les clés pour trouver les établissements proposant les formations adaptées.

Son originalité ? Une campagne avec comme support principal les réseaux sociaux pour s'adresser aux jeunes sur leurs médias préférés, avec des codes et visuels adaptés à leurs univers.



ANNEXES

○ Portraits de l'enseignement agricole

Un large éventail de formations pour répondre aux besoins des territoires, des professionnels et des élèves, étudiants et apprentis aux profils variés. Plus de 209 000 élèves, étudiants et apprentis sont scolarisés dans un établissement de l'enseignement agricole.

Après son baccalauréat, Antoine espère être accepté en DUT Génie biologique puis passer le



concours d'entrée en école d'ingénieur en agronomie. « *Après cette formation, j'aimerais faire une année de césure dans un pays anglophone pour maîtriser cette langue car je me verrais bien travailler à l'étranger dans un laboratoire de recherche dans l'innovation agroalimentaire.* »

Pour **Antoine**, le bac technologique Sciences et technologies du vivant n'est pas assez connu. « *Les lycées agricoles ne forment pas que des agriculteurs et des viticulteurs. Quand on est passionné par la nature et les sciences, il faut choisir l'enseignement agricole sans hésiter !* » Afin de consolider sa culture générale, Antoine a choisi de prendre Langues régionales d'Alsace en option au baccalauréat : « *cette option permet de mieux connaître la culture et les traditions de notre région, les échanges transfrontaliers et bien sûr, d'obtenir des points au bac ! C'est une option qui intéresse de plus en plus d'élèves ; il y a 5 ans, il n'y avait que 8 inscrits dans l'établissement et aujourd'hui, 77 élèves suivent cette option* ». **Antoine, élève en baccalauréat Sciences et technologies du vivant – Lycée de Rouffach, EPLEFPA Les Sillons de Haute Alsace (68)**

Entrée en classe de troisième dans une Maison familiale rurale (MFR), **Eloïse** s'apprête à passer le baccalauréat professionnel agricole Services aux personnes et aux territoires d'ici quelques mois. « *Je n'étais pas à l'aise au collège. En MFR, les périodes en entreprise permettent de comprendre ce qui est appris en classe. On a 16 à 17 semaines de cours et le reste du temps, on est en stage en France ou à l'étranger. D'ici quelques semaines, je vais partir en Italie avec le programme Erasmus +.* »

Grâce à ses différents stages, Éloïse a affiné son projet professionnel : « *Lorsque j'ai commencé ma formation, je souhaitais travailler dans le domaine de la petite enfance. Les stages m'ont permis de voir différents domaines et aujourd'hui, je pense m'orienter après mon bac vers le diplôme d'éducateur spécialisé pour les personnes en situation de handicap.* »

Comme beaucoup d'élèves de sa classe qui pensaient travailler après le bac, Éloïse souhaite désormais poursuivre ses études dans une spécialisation qu'elle pourrait suivre en alternance, avant d'entrer dans la vie active. **Eloïse, élève en baccalauréat Services aux personnes et aux territoires – MFR de Vertus (51)**



Des futurs professionnels ouverts à l'international

Stages à l'étranger, échanges... L'enseignement agricole forme de futurs professionnels ouverts à l'Europe, au monde et conscients des enjeux internationaux. Les élèves et étudiants réalisant des stages ou des séjours académiques à l'étranger peuvent aussi obtenir une aide financière du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. En 2018, ce sont plus de 3 400 élèves et étudiants qui en ont bénéficié, pour un montant global de 1,31 million d'euros.



En 2e année de BTS Gestion et maîtrise de l'eau, **Arthur** est parti au Brésil pour un stage de quatre semaines.

« J'ai été sélectionné pour participer à une étude comparative franco-brésilienne sur deux bassins versants de rivières différentes. À 20 ans, partir dans un pays étranger m'a beaucoup apporté car on s'ouvre sur le monde et on ouvre son esprit ! On voit les choses sous un autre angle. J'ai découvert une nouvelle culture, une autre façon de vivre et bien sûr une nouvelle langue. Je suis aussi devenu plus débrouillard et plus autonome. De toute façon, quand on est à plus de 10 000 kilomètres de chez soi, on n'a pas le choix ! »

! » Arthur, étudiant – Lycée Louis Pasteur de La Canourgue, EPLEFPA de la Lozère (48)

L'apprentissage, une voie de formation d'avenir dans l'enseignement agricole

L'apprentissage est une voie intéressante pour les jeunes de moins de 30 ans. Voie de formation rémunérée, elle permet une poursuite d'études et offre des aides au permis de conduire et à la mobilité. Elle présente un très bon taux d'insertion professionnelle et de poursuite d'études. Le nombre d'apprentis dans l'enseignement agricole a plus que doublé entre 1995 et 2017, passant de 17 395 à 35 158.

Moniteur dans une Maison familiale rurale (MFR), Jérôme enseigne les matières scientifiques. *« En MFR, le temps est organisé en deux grandes périodes : la formation en établissement et les stages en entreprise. Cette alternance est un bon levier pour donner du sens aux apprentissages et redonner aux élèves le goût d'apprendre. »* **Jérôme, moniteur - MFR Forges les Eaux (76)**





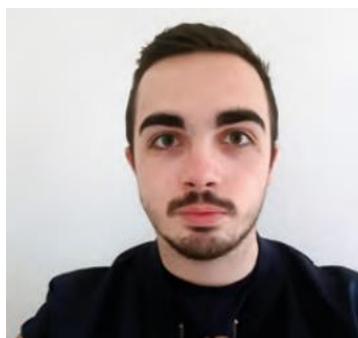
« J'effectue à peu près 60% de ma formation sur le terrain en entreprise et 40% en centre de formation. Après quelques semaines de découverte de l'entreprise dans sa globalité, on m'a confié une mission en conduite de ligne. J'apprécie les allers-retours entre l'entreprise et le CFA **Arthur, apprenti – CFPPA de l'EPLEFPA Le Gros Chêne, Pontivy (56)**

Insertion professionnelle : se faire une place sur le marché du travail

Trois ans après l'obtention de leur diplôme, 58% des diplômés du CAP agricole, 66% des bacheliers et 54% des titulaires du BTSA sont entrés dans la vie active. En préparant à plus de 200 métiers, l'enseignement agricole offre des taux d'insertion professionnel remarquables

Au-delà de sa mission de formation, l'établissement participe à la mise en œuvre d'une stratégie pour favoriser l'installation des jeunes en agriculture sur le territoire.

« Nous proposons deux espaces-test en maraîchage bio et un troisième en élevage volaille est à venir. Le principe : développer une activité agricole de manière responsable et autonome, en grandeur réelle, sur une durée limitée et dans un cadre qui réduit la prise de risque. Ces espaces-test permettent aux jeunes d'évaluer leur capacité à mener à bien leur projet afin de décider de sa poursuite, de son ajustement ou de son abandon. Nous travaillons également à un projet de création de micro-entreprise pour préparer les élèves en classe de terminale à entrer dans la vie professionnelle ». **Christian, directeur – Lycée agricole Provence Verte, CNEAP (83)**



Guillaume décide de se réorienter vers un certificat de spécialisation conduite et maintenance des matériels agricoles, après une première expérience professionnelle. Puis il enchaîne avec un BTSA Technico-commercial option agro-fournitures et une licence management des équipes commerciales des organismes agricoles. « Très rapidement après mes premières démarches, j'ai eu cinq propositions d'embauche ! Je pense que ma formation par apprentissage y est certainement pour quelque chose ». **Guillaume, commercial en agroéquipement – CFPPA de l'EPLEFPA Le Gros Chêne, Pontivy (56).**

Devenir responsable développement vente bois couverture. Florent est passionné par la forêt et la valorisation de ce milieu naturel. Il a débuté ses études dans le secteur forestier afin d'en découvrir ses passionnantes ramifications. Avec un Bac +3, il se consacre au matériau bois et ses applications dans la construction.

« *Le BTS Technico-Commercial Produits de la Filière Bois au Centre d'Etudes Forestières et Agricoles de Montélimar apparaissait pour moi comme une évidence. Une formation à la fois technique et à connotation commerciale permettant d'étudier le matériau bois, le milieu forestier et ses intervenants. La licence pro Bois qui fait suite au BTS m'a permis, en plus de m'inculquer des notions plus pointues en management, gestion et commerce, de me spécialiser sur le secteur de la maison ossature bois (MOB) ».* Florent – Centre d'Etudes forestières et agricoles de Montélimar, UNREP (26).

○ **KIT PRESSE**

Accédez au Kit Presse en cliquant sur ce lien : <https://bit.ly/2SIGZoe>
<https://www.laventureduvivant.fr/>

○ **L'Aventure du Vivant : le Tour
est à retrouver sur les réseaux sociaux**



@laventureduvivant

<https://www.facebook.com/laventureduvivant/>



@laventureduvivant

<https://www.instagram.com/laventureduvivant/>



L'aventure du vivant

<https://www.youtube.com/channel/UCnRPDBdmeI5ikkeL4VX8hfw>



@min_agriculture

https://www.snapchat.com/add/min_agriculture